

La Russie suspend ses importations de fruits et légumes en conserve ukrainiens

La Russie a décidé, le 28 juillet 2014, de suspendre ses importations de fruits et légumes en conserve en provenance d'Ukraine en raison d'« infractions en matière d'étiquetage ».

Les autorités russes ont décidé de « suspendre les importations de légumes, fruits et poisson en conserve à destination de la Russie à partir du 29 juillet », a indiqué l'agence vétérinaire russe Rosselkhoznadzor, qui évoque des « infractions en matière d'étiquetage ».

La Russie avait déjà décidé, le 25 juillet, de limiter les importations de produits laitiers ukrainiens, leur reprochant notamment de contenir des résidus d'antibiotiques et des bactéries. Les autorités russes avaient par ailleurs interdit, depuis le début du mois, les produits végétaux en provenance de l'Ukraine dans les bagages à main, bagages et colis à destination de la Russie, ainsi que l'importation des pommes de terre ukrainiennes en raison d'une invasion d'insectes ravageurs.

Moscou voit d'un mauvais œil la signature, par l'Ukraine, d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne et a prévenu que la Russie prendrait des « mesures de protection » s'il s'avérait que l'accord nuisait à son économie. La Russie a usé de la même rhétorique contre la Moldavie en limitant ses importations de viande, de fruits et de vins moldaves après la signature d'un accord entre l'UE et cette ex-République soviétique.

Moscou est souvent accusé d'utiliser l'arme commerciale, notamment avec des motifs sanitaires, comme moyen de pression diplomatique sur ses voisins.

source : <http://www.lafranceagricole.fr/> 28/07/2014